

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 12 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

Présents : Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents: Lylian JUDON

Date de convocation : 06 octobre 2023

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 12

Votants : 12

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

070 2023

OBJET DE LA DELIBERATION

Maîtrise d'œuvre rénovation thermique des bâtiments communaux

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'entreprise Auvergne énergie Solutions a réalisé des audits énergétiques concernant les bâtiments de la mairie et ses 5 logements, l'école.

L'entreprise Auvergne énergie Solutions propose de nous accompagner dans les travaux en réalisant la mission de maîtrise d'œuvre en gérant :

- Avant-projet,
- Projet + exécution,
- Assistance aux contrats de travaux,
- Suivi des travaux,
- Réception des travaux.

Le montant total des honoraires pour cette mission est de 12, 80% du montant des travaux :

- Mairie : 18 216, 04€,
- Ecole : 11 544, 27€

RF
Sous préfecture de Saint Flour

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité des présents de prendre L'entreprise Auvergne énergie Solutions afin de nous accompagner dans les travaux en réalisant la mission de maîtrise d'œuvre et autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ouvrage édité en vertu de l'AR 24/10/2023
015-211502489-20231012-070_2023-DE

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 12 octobre 2023